

TOURS

LA VARENNE DE TOURS
ET SES RUISSEAUX

Pierre AUDIN*

RÉSUMÉ :

La ville de Tours s'est progressivement étendue de la Loire, au nord, jusqu'au Cher, au sud. Elle occupe maintenant tout l'espace jadis qualifié de « varenne ». Jusqu'au XVIII^e siècle, celle-ci n'était composée que de prairies traversées par plusieurs ruisseaux : ainsi, le ruau Sainte-Anne, qui coulait du nord au sud, reliait la Loire au Cher. Il recevait les eaux de plusieurs « boires », regroupées sous le nom du ruisseau de la Dolve et qui alimentaient les douves de Tours, ainsi que celles du ruau de l'Archevêque, situé plus au sud et venu de Saint-Pierre-des-Corps. Nous évoquons également le paléo-chenal qui a servi de limite à la ville gallo-romaine, ainsi que la boire de Plante et le Filet. Le but de cette étude est de préciser le tracé de ces ruisseaux maintenant busés, invisibles dans le paysage et ignorés des habitants.

ABSTRACT:

The city of Tours expanded between the Loire river and the Cher. Today, it occupies the former whole « varenne », which, up to the 18th century, was just grassland interspersed with several brooks, stretching from the south of Tours down to the Cher. For instance, the Sainte-Anne rivulet, flowing from the north to the south, was crossed by the Dolve brook, which supplied the moats with water at the foot of the city walls. The Archbishop rivulet, flowing further south, might also be mentioned. The aim of this study is to specify the course of those brooks, which are no longer visible in the landscape as they flow in underground pipes.

Il s'agit d'étudier l'espace s'étendant entre la Loire et le Cher dans sa partie la plus resserrée, et comprenant à l'est les communes de La Ville-aux-Dames et Saint-Pierre-des-Corps, au sud toute la plaine de Tours, et à l'ouest

* Membre de l'Académie de Touraine.

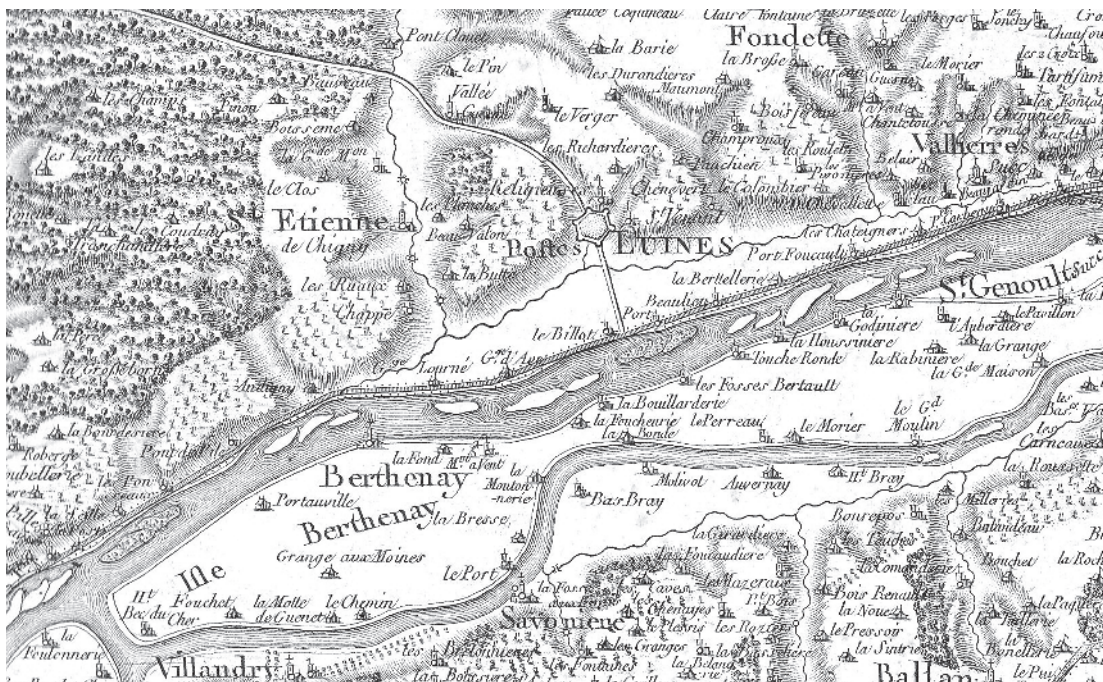


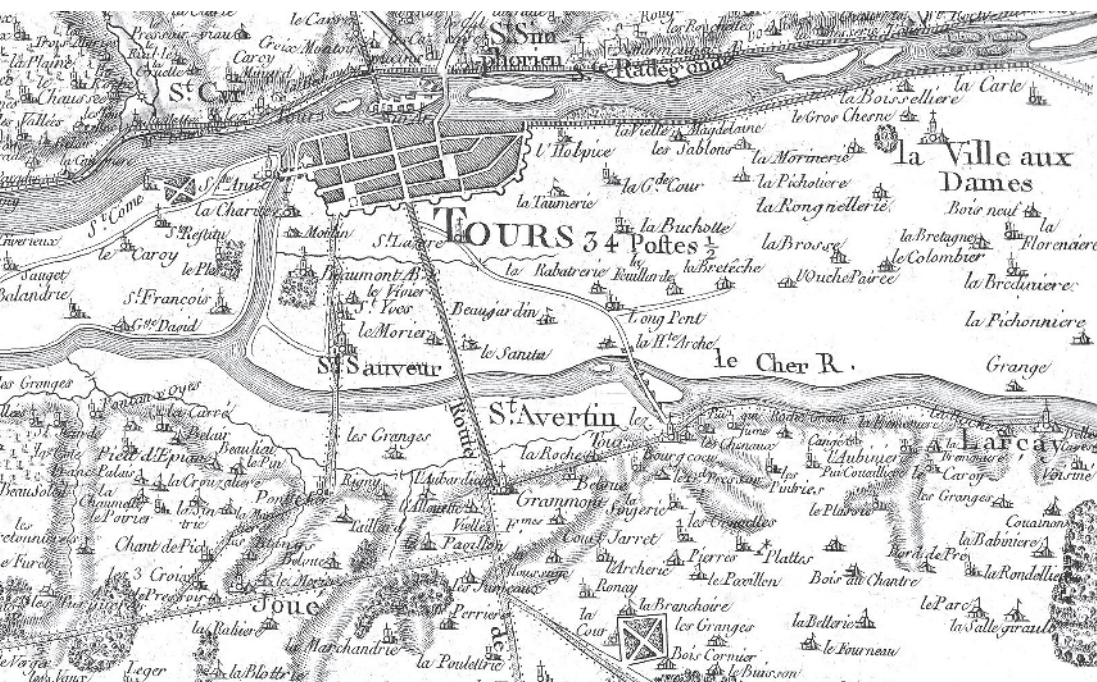
Fig. 1 : La varenne d'après la carte de Cassini, vers 1770.

les communes de La Riche, Saint-Genouph et Berthenay. Le toponyme «varenne» est fréquent en Touraine dans les vallées là où se trouvent des alluvions sablo-limoneuses. Le nom, au sens étymologique, désigne les «délaisés de rivières»¹, aux sols légers, pauvres, secs en été. Pour Saint-Pierre-des-Corps par exemple, Jean-Mary Couderc évoque des alluvions fines, épaisses de plusieurs mètres, plus sableuses du côté de la Loire (au lieu-dit Les Sablons) que du côté du Cher. C'est aussi le cas pour Saint-Genouph.

Selon Hélène Noizet², l'archevêque est le seul à utiliser le terme de *varennis* (en 959...), car il pense terre, sol et élevage, alors que les moines de

1. Varenne : sur la racine *war* = eau, Gendron S. (1993). *Les lieudits de Saint-Pierre-des-Corps*, p. 1).

2. Noizet H. (2007). *La Fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècles)*, pub. de la Sorbonne.



Saint-Martin pensent davantage Cher et Loire en tant que moyens de transport et d'approvisionnement. À partir du XII^e siècle, on distingue la Haute Varenne, en amont, jusqu'à la butte de Montlouis, et la Basse Varenne, en aval, souvent dite « île de Berthenay ». Au XIII^e siècle, le terme de varenne a pris de l'ampleur et fut parfois étendu au val de Cisse, de Vouvray à Limeray. Une lettre du roi Henri IV, datée de 1593, distingue les varennes et les prés : à cette époque, les habitants font encore nettement la différence entre les deux terroirs, ce qui ne sera plus le cas au XVIII^e siècle.

Cette vaste plaine inondable, qui s'étendait du nord au sud sur plus de 4 km jusqu'au Cher, était au Moyen Âge largement ouverte au regard, sauf au sud-est, où subsistait le bois de Plante. Elle était entrecoupée de nappes d'eau stagnante, de boires et de ruisseaux, signalés de loin par les saulaies qui les bordaient. Au nord de l'abbaye de Beaumont, une zone basse parallèle à la Loire et au Cher était sillonnée de ruisseaux et de filets d'eau, dont la Boile,

la Dolve et le ruau de l'Archevêque, affluents du ruau Sainte-Anne, étaient les plus importants. En période d'inondation, la varenne se trouvait réduite à deux langues de terre orientées est-ouest, émergeant à peine au-dessus des eaux.

Le géographe Yves Babonaux (*Tours*, éd. Bonneton, 1992) a rappelé que le degré d'hygrométrie de la varenne variait entre 75 et 93 %, et qu'avant 1939 les engagés de la « coloniale » devaient passer à Tours plusieurs semaines, en été, afin qu'ils s'accoutument à la chaleur humide des pays tropicaux ! Il a également noté que la topographie de la varenne constituait un handicap pour les égouts : le terrain plat favorise la formation de bouchons de sable, de vase, de déchets, que le faible enfoncement des radiers, à fleur de sol, interdisent d'éliminer autrement que par des regards.

Au début du XIX^e siècle, la varenne revêtait toujours l'aspect d'une prairie marécageuse, sillonnée de ruisseaux. C'est ce qu'évoque Balzac dans *Sténie*, roman commencé en 1819 : « Au pied des remparts de Tours est une vaste plaine, qui s'étend jusqu'au Cher, sans cesse arrosée par l'amitié souterraine que les eaux de la Loire ont contractée avec les eaux de la rivière, à tel point qu'en certains endroits, leur niveau se trouve à moins de deux pieds... Aussi les jardins sont-ils couverts d'une multitude de puits construits au moyen de tonneaux. Les jardins sont entourés de haies vives... ».

PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DE LA VARENNE : LA NATURE DU SOL

De nombreux noms de lieux évoquent les zones humides : La Noue (La Ville-aux-Dames, Saint-Pierre en limite des Grands Champs), Nouie, à Saint-Genouph, lieu le plus bas de la paroisse, qui reçoit toujours les eaux de ruissellement drainées par le fossé longeant la voie ferrée (celui-ci rejoint actuellement la Loire, mais jadis se jetait dans le Cher), Les Mortiers (Saint-Pierre-des-Corps, entre La Feuillarde et La Bretèche), les Fosses Bouteille, Les Boires, Les Bondes (La Ville-aux-Dames), La Fosse du Carrosse (Ballan-Miré), La Grande Fosse de Prièble (Saint-Genouph), La Fosse Gouesbault (Saint-Pierre-des-Corps), La Fosse au Gras et la Fosse Ornuailon (La Riche), les Canches (Berthenay, à l'ouest du Chardonnet), et à Tours La Grenouillère

(devenue rue Verte), Le Vivier, La Boue (devenue rue Plantin), les Marais, devenus rue Michelet.

La nature sablonneuse du sol se retrouve dans les toponymes Les Sablons et Les Sables (Saint-Pierre-des-Corps), Les Sables et Les Sablons (La Riche), Le Sablon, Les Arènes (Tours), le Jard (Berthenay), La Varenne des Renards, Varennes de la Croix Hallebardier, Varennes de l'Auberdrière, Les Grandes Varennes, Les Varennes des Chantiers (Saint-Genouph, bordant la Loire), Les Varennes (Berthenay), La Varenne (Tours).

SECONDE CARACTÉRISTIQUE DE LA VARENNE : LE RELIEF

Une vingtaine de buttes sableuses sont les vestiges d'une terrasse alluviale culminant à 6-7 m au-dessus de l'étiage actuel, chaudes l'été, à climat favorable aux cultures, surtout sur la pente sud à l'abri des vents froids.

- À La Ville-aux-Dames : montilles autour de l'église (zone restée hors d'eau lors de la grande inondation de 1856), à La Bonne-Dame, au Grand-Village et aux Hauts-Mousseaux, La Butte (sur laquelle un temple protestant fut construit en 1631, à l'est des Grillonnières), La Motte, Les Butelles près du Cher, l'île aux Buteaux en bord de Loire, à Saint-Pierre-des-Corps. La zone située entre la Loire et le village de La Carte est une ancienne île (La Bouillardièrre, La Pointe à Cornu), d'altitude 48 m, qui a conservé une forêt alluviale.

- À Tours : motte Guesdon, motte Gueson, motte Buré, la Motte, cathédrale (sur la butte la plus élevée), Saint-Julien (un peu plus basse), Saint-Martin (butte en partie surélevée par l'homme), Le Puy Barrault, Beau Mont (rue Walvein) renforcée du côté nord par des terrasses artificielles. Cette dernière butte, sur laquelle s'est installée une abbaye, servait de refuge aux varenniers lors des inondations. Ceux-ci, comme l'écrit l'abbesse de Beaumont, « criaient alors pitoyablement pour qu'on leur ouvrît la porte du couvent, afin qu'ils y fassent entrer leur bétail ».

- À La Riche : La Motte-Chapon (La Rabaterie, n^{os} 75-81 rue Saint-François) et Les Montils du Plessis : l'endroit apparaît dans les textes en 959, sous la forme *Ad duos montes*, lorsque l'archevêque Frotier en fait don à l'abbaye Saint-Julien. Le nom suggère qu'il s'agissait à l'origine de deux buttes, probablement réunies plus tard en un seul site³.

- À Berthenay : La Motte (dans les Champs de Varenne), Le Puy (devenu La Violetterie).
- À Villandry : La Motte de Gennes, qui borde la rive droite du Cher, et qui a peut-être porté le premier château de Colombiers-Villandry.
- À Saint-Genouph : Les Montils, entre la ferme de La Mitrasse et la voie ferrée, La Motte Berge au sud de La Bise ; Les Mottes, à l'est du Grand Moulin, Marçay, lieu en position légèrement surélevée qui le mettait jadis à l'abri des inondations. La Butte Sarrazin, au nord de Nouie.

TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE : LES RUISSEAUX

Ils ont été évoqués par le poète René Rapin dans ses *Jardins*, écrits en 1665 : « Quel est le mortel qui fixera mon séjour/Sur les bords fortunés de tes ruisseaux/Entre Cher et Loire ? »

Le paléo-chenal

Un chenal fossile, dont le tracé a servi de limite à la ville romaine, a été repéré à plusieurs endroits de la ville de Tours par les archéologues. Didier Dubant en a donné, en 1993, une description précise : ce chenal partait de la Loire au niveau de l'ancienne « gare du Canal », en limite de Saint-Pierre-des-Corps, traversait la rue Avisseau et obliquait vers l'ouest, parallèlement à l'actuel boulevard Heurteloup. Il coupait la rue Jules-Simon dans sa partie

3. Delaville Le Roulx J., *Notice sur les chartes...*, p. 350 (charte de Frotyer : aux ADIL, H 461). Sur les montilles, voir Dion R. (1934). *Le Val de Loire. Étude de géographie régionale*, reprint 1978, p. 208-211 (Les monticules insubmersibles des varennes tourangelles) et *Histoire des levées de la Loire*, 1961, p. 80-84, J. Dubois, Contribution à l'étude des niveaux du sous-sol de Tours, *BSAT*, 1971, p. 310-315 et sur Les Montils de La Riche, P. Leveel, *BSAT*, 2000, p. 161-162. Les monticules insubmersibles sont des restes de la basse terrasse de la Loire, incomplètement détruite. Cette terrasse domine l'étiage actuel (44,60 m) de 7 à 8 m, ce qui suffit à mettre les buttes à l'abri des plus hautes crues (celle de 1856 : 50,80 m NGF). La ville romaine de Tours a été bâtie sur la plus haute de ces buttes (sommets vers 52 m), là où ont été construits l'amphithéâtre antique et la cathédrale ; l'abbaye Saint-Julien a été installée sur une autre butte (sommets vers 51 m), comme celle du château du Plessis-lès-Tours à La Riche. Mais les buttes qui portent les abbayes Saint-Martin et de Beaumont-lès-Tours sont dues à la main de l'homme (R. Dion, p. 80-84).

proche du boulevard, remontait légèrement vers le nord par l'arrière du palais des Congrès et le jardin de la Préfecture, le lycée Descartes (au n° 3, rue de la Préfecture), à la cote 46,40 m, dans le prolongement des tronçons observés précédemment, puis il passait ensuite à l'angle de la rue de la Préfecture et atteignait le carrefour rue Nationale-rue Gambetta (au n° 10 de cette rue). La présence du paléochenal a été confirmée au nord de la rue de la Préfecture, à la cote 44 m, lors des fouilles du siège de la Nouvelle-République, puis lors de l'aménagement de la Galerie nationale, où les archéologues ont observé un niveau de tourbe sur les sables alluviaux superficiels. Le sommet du chenal était, là aussi, à la cote 44 m, soit à 2 m sous le niveau d'occupation antique. Orienté est-ouest, il a entaillé les alluvions sur 2 à 3 m de profondeur et même, dans sa partie centrale, le calcaire du Turonien supérieur. Au croisement des rues Nationale et Gambetta, le chenal atteignait sa plus grande largeur et constituait une vaste zone marécageuse, de 150 m de large, bien que l'eau ait cessé d'y couler dès 1500 avant J.-C.

Au niveau du Palais des Congrès, on a seulement pu dégager sa berge sud, à la cote 43 m : elle était large de 60 m et le chenal avait entaillé le calcaire de 4 m, mais ce n'était plus, à l'époque romaine, qu'un trou d'eau de moins d'un mètre de profondeur et d'une douzaine de mètres de long.

Selon l'archéologue Didier Dubant, la présence d'un ruissellement diffus pendant la fouille indique que les eaux d'infiltration se concentrent dans cette zone. Déjà on avait signalé, lors des travaux effectués en 1938 devant la grande poste de Tours, la présence d'un filet d'eau d'orientation nord-est/sud-ouest, qui avait gêné les ouvriers. Selon les témoins, «il coulait assez rapidement».

Le chenal passait ensuite sous le Palais de justice et la poste centrale, traversait le boulevard Béranger au niveau du n° 36 (actuelle Caisse d'Épargne) puis passait à l'extrémité de la rue de la Dolve, aux n°s 43-45 rue Victor-Hugo, coupait les rues Sébastopol et Jehan-Fouquet et, par la rue d'Entraigues et la place Rabelais, devait atteindre le ruau Sainte-Anne au sud de la rue Saint-François.

L'ensemble de ce réseau de boires a pu primitivement être un bras secondaire de la Loire, se séparant du cours principal au niveau de La Madeleine (en limite de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps). Si bien, écrit Didier Dubant, que lorsque la ville de *Cæsarodunum* a été créée par les Romains, les lieux devaient se présenter comme une longue bande de terre insubmersible bordée de chaque côté par les deux bras de la Loire, celui du sud, alors très

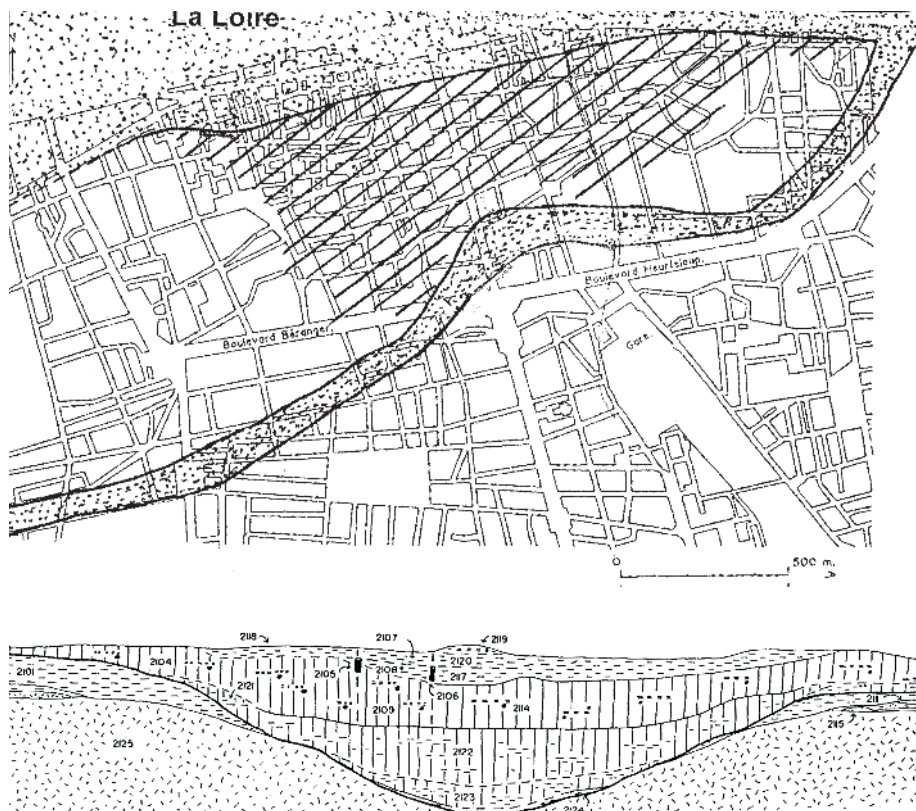


Fig. 2 et 3 : Tracé du chenal fossile, et coupe au niveau du palais des congrès, d'après Didier Dubant, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, 1993.

marécageux, étant le «chenal fossile» retrouvé à maintes reprises par les archéologues.

Les boires

Ce bras fossile explique l'existence, au sud de la ville romaine et médiévale, d'une zone marécageuse dénommée «les boires». Il s'agit de chenaux d'inondation, exutoires plus ou moins temporaires, ici, des crues de la Loire

et du Cher. Ces boires, qui constituaient le chevelu drainant de la plaine alluviale, apparaissaient l'été, comme l'a noté Duvergé dans son *Mémoire topographique, physique et médical*, sous l'aspect «de quelques filets d'eau et d'une succession de mares empuanties par les immondices qu'on y jetait». Mais, lorsque le niveau montait dans la Loire et le Cher, ces trous d'eau se rejoignaient, pour former différentes boires navigables».

La **boire Saint-Venant**, active depuis au moins le début du XI^e siècle, a été repérée par l'historienne Hélène Noizet⁴. Elle suivait le paléochenal qui, des milliers d'années auparavant, avait été assez puissant pour entailler le calcaire. Lorsque l'enceinte du XIV^e siècle a été construite, on fit en sorte qu'elle suive cette boire aussi souvent que possible, car son eau servit à renforcer la défense de la ville en alimentant le fossé extérieur. Et lorsque son cours s'avéra par endroits incompatible avec le tracé prévu pour l'enceinte, le ruisseau fut détourné pour qu'il suive le pied de la muraille. Cette boire avait l'une de ses extrémités, côté Loire, à la porte de Maufumier (extrémité nord de la rue Constantine actuelle), traversait la Grande Rue (devenue rue du Commerce), suivait la rue du Président-Merville, longeait la rue de Jérusalem pour gagner la porte de La Guerche (place du Chardonnet). Cette boire Saint-Venant atteignait la place Jean-Jaurès actuelle et communiquait avec deux autres ruisseaux à l'est et à l'ouest. Selon Hélène Noizet, elle semble avoir été navigable, au moins en période de crue. Les portes de la ville, côté sud, ouvraient chacune sur un ponceau, une arche, permettant de franchir le fossé au fond duquel serpentait le filet d'eau, renforcé par les égouts de la ville. En 1754 par exemple, l'ingénieur Bayeux a fait démolir l'arche de la porte Saint-Étienne (Archives dépt I.-et-L., C 268). Au XVI^e siècle, il n'en subsistait déjà plus que six tronçons, de la Loire vers l'ouest :

- le fossé des Jacobins, qui a pris ce nom lorsque le couvent a été construit en 1242 ;
- les fossés Saint-Étienne ;
- les fossés Saint-Vincent (en 1359, un texte signale «le grand fossé et le pont Saint-Vincent») ;

4. Voir Noizet H. (2005). Une histoire géoarchéologique du rapport à la Loire : le cas de la boire Saint-Venant à Tours, in J.-F. Berger et coll., *Temps et espaces de l'homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie*, éd. APDCA, Antibes, p. 451-462.

- les fossés Saint-Clément, depuis la tour Chaloineau jusqu'à la porte Saint-Simple. Une délibération de 1691 a mis en adjudication le comblement des fossés, depuis la porte des Capucines (Saint-Simple), jusqu'à la tour carrée de Port-Bretagne. La place d'Aumont (Gaston-Paillhou) a été créée sur les fossés Saint-Clément ;
- les fossés Saint-Georges au sud des remparts (en 1689, le roi ordonne que les fossés soient abandonnés à la ville, comme les remparts. Vendus à des particuliers, ils ont alors été transformés en jardins ou bâtis en maisons, ou ont été remplacés par de nouvelles rues, comme celle des Fossés-Saint-Georges devenue rues Émile-Zola et Clocheville). Plus loin vers l'ouest, les fossés ont permis l'ouverture de la rue de Clocheville et la création de la place du Chardonnet ;
- et, remontant vers le nord et la Loire, les fossés Saint-Martin (rue de la Victoire, ex rue des Fossés Saint-Martin), jusqu'au Port-Bretagne, toujours au pied de l'enceinte du XIV^e siècle, qui se prolongeait vers le nord jusqu'à la Loire. Au n° 40 rue de la Victoire, le fossé du pied du rempart élevé au XIV^e siècle a été dégagé par les archéologues : il était large de 14 m à la base et de 24 m à l'ouverture, et distant de 26 m du pied du rempart. Ce tronçon qui coulait rue de la Victoire a été remblayé dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ces fossés Saint-Martin, contenus par des pilotis, étaient coupés par une écluse située près de la porte de La Riche. Une délibération de 1652 a permis aux habitants du nouveau quartier Saint-Éloi de faire combler le fossé, depuis la porte Saint-Simple jusqu'à la tour Chaloineau, située à l'angle sud-ouest de l'enceinte de Châteauneuf.

Les boires auraient été reliées à la Loire par deux canaux transversaux, l'un suivant la rue des Amandiers et l'autre la rue Constantine. Nous avons rappelé plus haut que les anciennes boires situées au sud de l'enceinte de la ville avaient été transformées en rues, mais, en 1854 encore, une pétition des habitants de la rue de la Grandière réclamait la suppression « d'un ruisseau d'eaux croupissantes et malsaines qui, par les moindres chaleurs, exhalent des mauvaises odeurs et des miasmes... ».

L'église Saint-Pierre-du-Boile (côté sud de la rue Colbert, au n° 127, à l'angle de la rue Jules-Moinaux) portait également le nom de Saint-Pierre-des Boires, « à cause des ruisseaux qui coulaient dans la partie nord de ce quartier ». Boile et Boire sont le même nom – générique – de ces cours d'eau.

LE CAS PARTICULIER DU FOSSÉ DES JACOBINS

Claire Mabire La Caille a montré la complexité du réseau de boires du côté est, autour du rempart XII^e siècle des Arcis⁵. Le fossé des Jacobins, cité dans les comptes de la ville de 1360-1380, doublait, à l'ouest, le rempart des Arcis construit au XII^e siècle pour enclore le faubourg de la Cité. Ce cours d'eau fut longtemps un véritable ruisseau, reliant la Loire aux boires du sud et qui servait de drain pour les anciens marais avoisinants (S. Livernet, *Tours au XVIII^e au XX^e siècle...*, 1991, p. 164).

Il passait aux environs du carrefour des rues de l'Hôpiteau et des Amandiers, descendait vers le sud en longeant le mur du couvent des Jacobins (rue des Amandiers), puis suivait le côté est de l'actuelle rue du Cygne. Le n° 16 de cette rue possède des dépendances situées sur le fossé des Jacobins, comme le n° 68 rue de la Scellerie. Le mur nord-sud séparant les cours et jardins des n°s 68-68 bis rue de la Scellerie des n°s 15-19 rue de la Barre, long de 90 m, déjà qualifié en 1477 de « mur ancien », est prolongé vers le nord par une limite parcellaire de 40 m qui, comme le mur, rappelle le tracé suivi par le ruisseau.

Lors de la construction, au XIV^e siècle, d'une nouvelle enceinte plus vaste, prolongeant vers l'ouest celle des Arcis, le fossé des Jacobins a été coupé par la muraille. On fut donc contraint de le percer d'un « râteau », sorte de herse permettant à l'eau de s'écouler à la fois vers le sud et vers l'ouest, au pied de la nouvelle enceinte. Par des comptes de 1360, on sait que cette écluse était placée devant la grosse tour carrée des Jacobins, « à l'entrée de la rue Saint-Louis ». Comblé depuis longtemps, ce fossé des Jacobins a cependant été repris en 1663 par l'égout de la rue du Cygne.

Le fossé de ceinture intègre la Dolve

L'enceinte du XVII^e siècle s'est également installée, du moins en partie, sur le tracé de certaines boires. Selon l'archéologue Didier Dubant, « elle a été conçue, avec le mail planté d'ormeaux, comme une véritable digue

5. Mabire La Caille C. (1985), Contribution à l'étude du rempart des Arcis à Tours, *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, p.142-143.

canalisant ces boires dans des fossés aménagés». Auparavant, celles-ci allaient rejoindre le ruisseau de l'Archevêque dans un bas-fond, juste avant de se jeter dans le ruau Sainte-Anne. Le ruisseau, alimentant les fossés du rempart coulait à ciel ouvert pour rejoindre le ruau de l'Archevêque puis le ruau Sainte-Anne et enfin la Loire. On avait décidé, en 1597, d'y rejeter les eaux usées de la moitié sud de la ville. Mais son trop faible courant provoquait souvent son débordement, en particulier devant la future poste du boulevard Béranger. Cette zone prit alors le nom de marais de la Douve, et l'eau du rempart a été surnommée la Douve, ou Dolve.

Ce ruisseau s'étant peu à peu ensablé, il fut décidé en 1840 de le curer, de le redresser et d'en doter le fond d'un radier en pierre, afin que les caves du sud de la ville soient moins souvent inondées par la remontée des eaux de la varenne. Mais ces travaux, terminés en 1843, donnèrent un résultat décevant. En même temps, la municipalité autorisa les riverains à voûter à leurs frais le

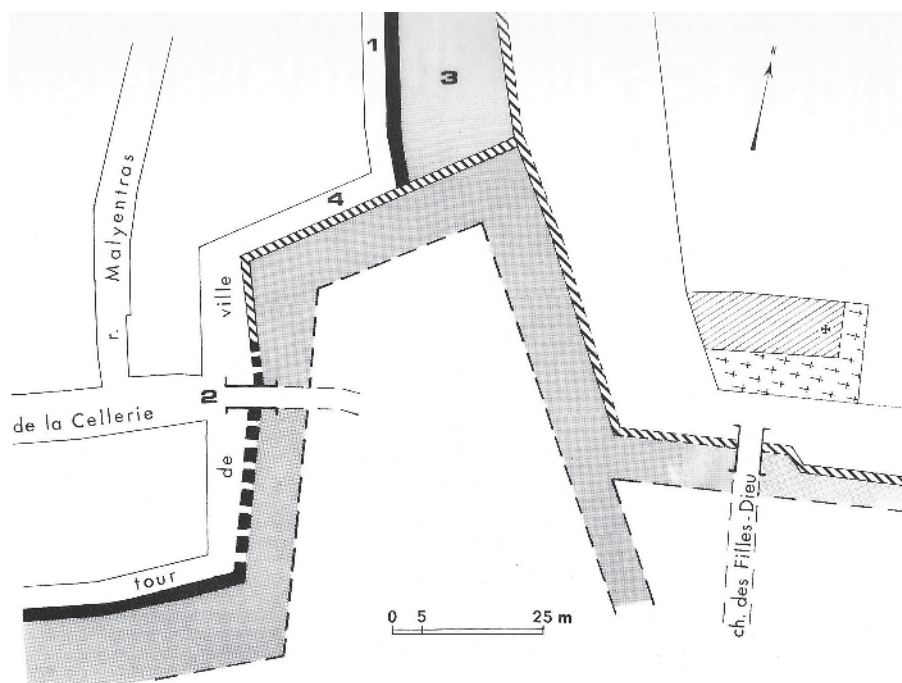


Fig. 4 : Le mur du «râteau» est le trait horizontal hachuré marqué 4 (Croquis Claire Mabire La Caille, *Bull. Soc. archéologique de Touraine*, 1985).

(Archives munic.Tours, 207). C'est ce fossé de ceinture qui, sur un plan de la future route Tours-Montbazou (Archives dépt I.-et-L., C 183, de 1747), est souligné d'une haie, interrompue sous la porte Saint-Étienne, puis sous la Porte de Fer (place Jean-Jaurès). Cette haie vive bordant le fossé et le rempart était déjà évoquée dans un texte de 1604. Une étude de 1788, intitulée *Mémoire sur le projet de dessèchement des terrains situés au midi de la ville* (Archives dépt I.-et-L., C 267), montre bien quelles sont les préoccupations de l'époque. Le rapport est accompagné d'un plan dessinant le fossé de ceinture, sur lequel est superposé le futur tracé redressé, en quasi ligne droite. Mais la Révolution repoussa la réalisation du projet.

C'est peut-être à partir de cette époque que le ruisseau de ceinture a pris le nom de Douve, ou Dolve, actuellement conservé dans le nom d'une rue (dont une importante partie a été rebaptisée rue Victor-Hugo). En 1880, à l'occasion du busage du ruau de l'Archevêque, le conseil décida de recouvrir les 1 300 m de la Dolve encore à l'air libre, par le vote d'une somme de 143 000 F. Le ruisseau fut donc canalisé, en particulier sous la rue de Bordeaux continuée à l'est par la rue du Rempart, par un conduit large de 1,50 m et haut de 1,80 m, dans lequel sable et vase se sont parfois déposés sur près d'un mètre d'épaisseur, nécessitant de fréquents curages. Cela permit par ailleurs de récupérer quelques centaines de mètres carrés de terrain. Mais le curage s'avéra alors plus difficile. Il fallut attendre 1898 pour que le rôle collecteur de la Dolve soit définitivement abandonné.

Selon le journal local à la date de septembre 1953, les fortes pluies ont fait éclater sous la pression l'eau canalisée en égout passant sous l'Univers, inondant le sous-sol de cette brasserie de la place Jean-Jaurès : il s'agissait de la Dolve, qualifiée par le journaliste « d'ancien ruisseau de ceinture, ou des Remparts ».

Pour transformer l'ancien immeuble EDF en galerie commerciale, rue de la Dolve, les ingénieurs ont dû canaliser ce ruisseau souterrain longeant la rue qui porte son nom ainsi que la rue Victor-Hugo, qui était son prolongement. Le ruisseau a été retrouvé en 1992 lors de fouilles effectuées avant la construction des allées Béranger (n°s 12-20 boulevard Béranger et n° 13 bis rue de la Dolve). Les archéologues n'ont pu observer ni la rive nord ni le fond du ruisseau, qui avait été curé à deux reprises au cours du XVIII^e siècle. Le conduit voûté, en blocs de tuffeau liés au mortier blanc, était ici doté de parois épaisses de 30 cm, sa largeur atteignait 1,40 m et la hauteur sous voûte 1,65 m.

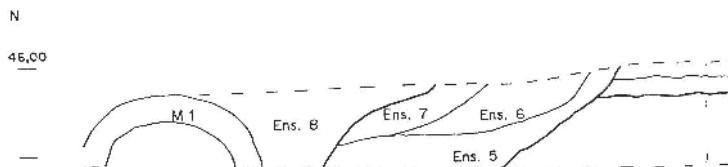


Fig. 6 : Relevé Didier Dubant, 1993. On voit les différentes couches du comblement. Il y a 3,5 m entre le sommet de la voûte et la rive sud, ce qui permet d'estimer la largeur du chenal à environ 7 m, si la canalisation a été placée au centre du lit.



Fig. 7 : Ce plan du XVII^e siècle (Bib. munic. Tours) montre que la douve du rempart de 1356-1368 a été conservée. On voit nettement celle qui suit le rempart du XVII^e siècle (1591-1685). Les travaux avaient d'ailleurs commencé par le creusement des fossés (B. Chevalier, *Histoire de Tours*, 1985).



Fig. 8 : Le tracé de la Dolve.

Le lit du ruisseau autour de la canalisation avait été comblé avec des déchets de démolition et de la terre.

Actuellement, la Dolve peut être suivie depuis l'ancienne gare du Canal (c'est la rocade-A10 lorsque celle-ci atteint la Loire) : elle coupe le boulevard au niveau de la rue Gutenberg, suit l'ancien rempart en ondulant, longe l'entrée de la gare, remonte vers le nord jusqu'au boulevard, passe au sud de la place Jean-Jaurès, continue vers l'ouest à mi-chemin entre le boulevard Béranger et la rue Victor-Hugo avant de rejoindre le collecteur de Saint-Éloi. Nombre de parcelles actuelles sont limitées par cette Dolve, qui passait au fond des jardins et qui servait à drainer les eaux de ruissellement.

Le ruau de l'Archevêque

Probablement séparé du Filet au niveau de la ferme de La Feuillarde à Saint-Pierre-des-Corps (là où est le centre commercial des Atlantes), selon Carré de Busserolle, mais aussi, très récemment, d'après l'historien Didier Dubant⁶, pour qui « le régime de ce ruau était lié principalement aux eaux de ruissellement provenant du coteau ». Le ruau de l'Archevêque traversait surtout

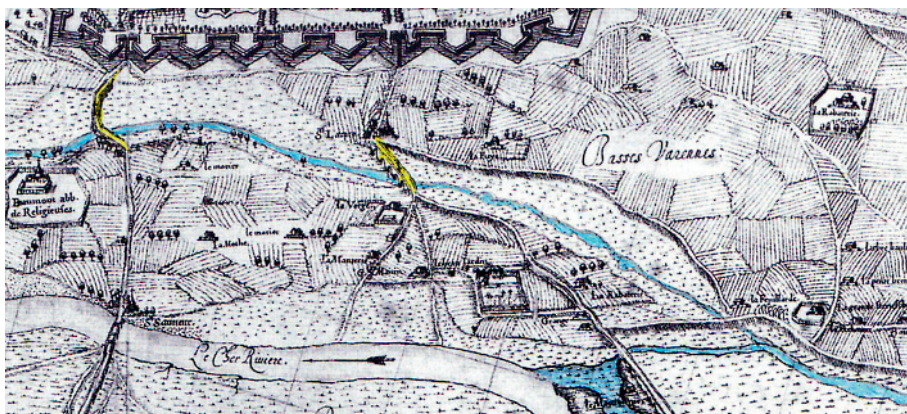


Fig. 9 : La carte dessinée par Siette en 1619 situe le tracé du ruau dans ses grandes lignes.

6. Dubant D. (2005). L'évolution des rapports entre l'autorité municipale et le fleuve à Tours..., *Bull. Soc. archéo. de Touraine*, cartes p. 168 et 178.

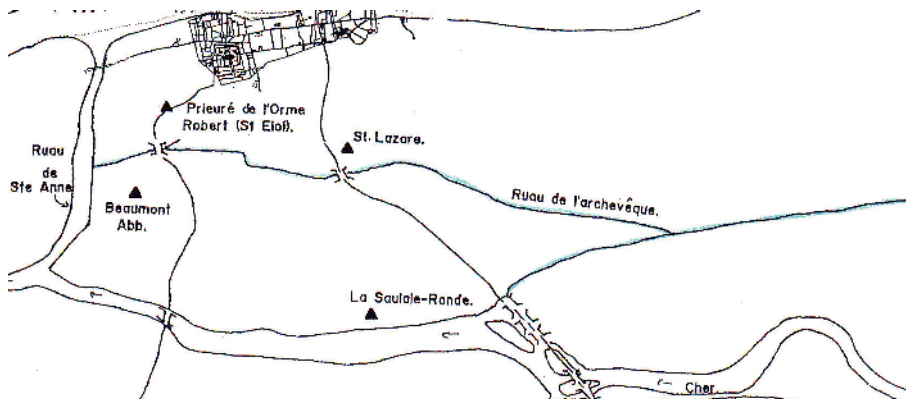


Fig. 10 : Plan dressé par D. Dubant à partir de la carte de Siette reportée sur la carte IGN.



Fig. 11 : La bonde permettant de passer sous le canal Loire-Cher.

des terres dépendant de la cathédrale, d'où son nom. Il passait à Saint-Pierre-des-Corps, vers le stade et le lycée, obliquait vers le nord au niveau de l'ancienne usine Saint-Gobain et coulait à l'ouest vers le quartier de La Noue (dont le nom évoque une zone marécageuse). Il passait ensuite (après 1820) en siphon sous le canal qui reliait la Loire au Cher : ce siphon existe toujours, sous forme d'une tourelle en pierre, sous l'autoroute A10, contre la digue ouest de l'ancien canal du Berry. Entré dans le quartier sud-est de Tours, le ruau de l'Archevêque coupait la rue Jolivet, passait exactement au carrefour des rues Deslandes et

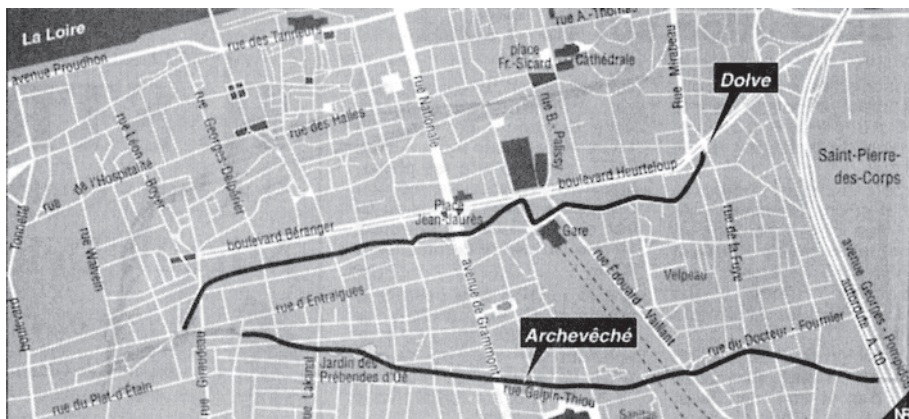


Fig. 12 : Tracé dessiné par *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 19 mai 1999.

La Tour-d'Auvergne, traversait la rue de La Fuye et atteignait les voies ferrées sortant de la gare au début ouest de la rue du Docteur-Fournier.

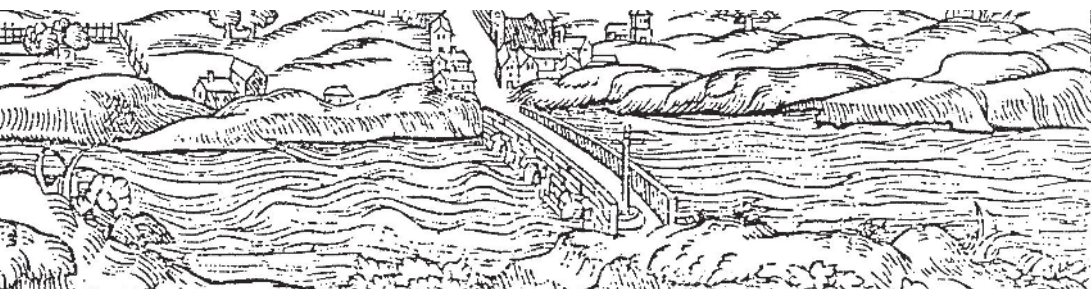
L'étiage du ruau de l'Archevêque, au nord de la cité Jolivet, était de 45,4 m (le Cher est à 44 m). En 1862, la rue de La Fuye, la rue Edgar-Quinet (au niveau des numéros 4 et 6) et la rue Deslandes franchissaient encore le ruau par un ponceau. Busé sous les voies ferrées, le ruisseau ressortait là où est l'actuel collège Michelet et passait à l'arrière de la synagogue de la rue Parmentier (dont le rabbin a récemment évoqué dans une conférence la grande

Fig. 13 : Le ruau de l'Archevêque (gravure intitulée *La ville de Tours*, éditée par Balthazar Arnoullet, 1553) avec à droite le pont Guyon, tout près de la maladrerie Saint-Lazare.



humidité des jardins). Continuant vers l'ouest, il passait, au niveau de la cité administrative Du Cluzel (ex-place du Ruisseau-de-l'Archevêque), sous l'avenue de Grammont (levée de 24 m de large inaugurée en 1757), longeait la rue de Boisdénier sur son côté nord, arrivait au jardin des Prébendes-d'Oé créé en 1872-1873. Ce parc a été installé en partie sur des terres marécageuses où l'on allait pêcher les grenouilles (nettoyée en 1912, la pièce d'eau principale, très envasée, a été à nouveau curée en 1951). En 1841, on affirmait encore la pêche dans la « boire de Bois-Dénier ». Pour aménager les quatre hectares du parc des Prébendes (achetés dès 1860), les frères Bühler firent partiellement combler le ruau de l'Archevêque, dévié sous la rue de Boisdénier, mais utilisèrent une partie de ses eaux pour alimenter le bassin, ce qui n'est plus le cas depuis longtemps : le conseil municipal de 1879 avait en effet discuté de plusieurs plaintes des riverains, qui écrivaient : « La rivière du jardin des Prébendes reçoit les eaux des divers égouts, tant de la ville que des particuliers. Ces eaux sont infectes l'été et susceptibles de provoquer des épidémies ». Le conseil a alors proposé de dévier ces eaux au moyen d'une voûte sous les rues des Prébendes, de Boisdénier et Lakanal, et de les remplacer, pour le bassin des Prébendes, par celles du Cher, pompées à Rochepinard.

Le parc était traversé en biais et l'eau ressortait près de la rue Roger-Salengro après avoir coupé la rue Lakanal (ex-rue du Vivier), continuait rue d'Argentine et longeait par le nord la place Rabelais. Quelques dizaines de mètres plus à l'ouest, au carrefour des rues de Plailly, François-Richer et d'Entraigues, le ruau de l'Archevêque recevait la Dolve, au nord de l'abbaye de Beaumont (construite sur une légère éminence en partie artificielle).



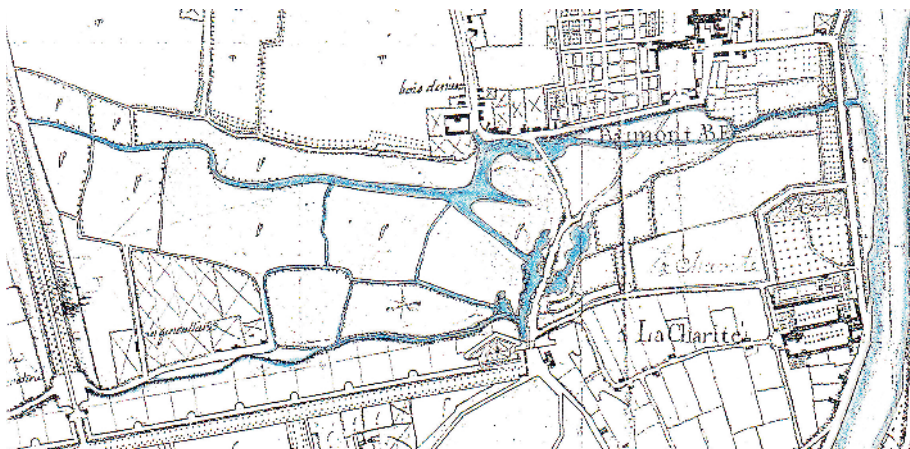


Fig. 14 : Le confluent Dolve-ruau de l'Archevêque en 1770 : au sud, l'abbaye de Beaumont avec, immédiatement à l'est, Boisdénier et, plus au nord, «la Charité», futur hôpital Bretonneau.

Au niveau de l'abbaye, l'eau du ruisseau de l'Archevêque et celle de la Dolve, auxquelles s'ajoutaient les égouts de la ville, s'écoulaient difficilement, car la varenne forme ici une sorte de cuvette. La future rue Giraudeau, aménagée après 1862 entre Saint-Éloi et la place Rabelais en chaussée surélevée, franchissait par de nombreuses arches cette zone marécageuse pestilentielle dont, déjà au XVIII^e siècle, l'abbesse de Beaumont demandait en vain l'assèchement à la municipalité : «Ce bassin ne pouvant se vider, son reflux s'étend et se propage en longueur sur plus d'une lieue de là». Un mémoire fut finalement rédigé en 1787 par l'intendant en chef de la Généralité de Tours, M. de Montrocher. Il s'intitulait *Sur les causes de la stagnation des eaux proche l'abbaye de Beaumont, et les moyens d'y remédier*. Mais la Révolution en a empêché la réalisation.

Après l'inondation de 1866, les eaux des égouts de Tours, jusqu'alors rejetées dans la Loire, furent détournées vers le Cher, qui recueillait déjà le ruisseau de ceinture et le ruau de l'Archevêque. Un nouveau collecteur, achevé en 1875, réunit quatre branches sous le boulevard Tonnellé, mais les plaintes des communes situées en aval poussèrent le conseil municipal à décider de construire en 1892 à Saint-François, dans l'ancien lit du ruau Sainte-Anne, une usine élévatoire, composée d'une pompe centrifuge mue par une machine à vapeur. (J.-L. Porhel, *Mémoires Académie de Touraine*, 2012).



Fig. 15 : La vanne de la rue François-Richer, face au débouché du passage Walvein.

Grossi des eaux de la Dolve, le ruisseau obliquait légèrement vers le sud-ouest pour longer la rue François-Richer (sous laquelle la voûte est suffisamment haute pour que l'on puisse circuler en barque, comme l'a constaté un habitant du quartier). Dans le coude de la rue, contre le mur des anciens magasins à fourrage de l'armée (qui occupent l'espace situé entre cette rue et celle du Plat-d'Étain), se trouvait une vanne qui pouvait éviter en cas de crue que l'eau du Cher ne remonte dans le ruau, et qui surtout prélevait l'eau pour alimenter le vaste abreuvoir de la caserne.

Le ruisseau de l'Archevêque rejoignait enfin le ruau Sainte-Anne, en limite ouest de Tours. Mais actuellement, détourné vers le sud, il passe sous le boulevard Tonnellé et arrive à la vanne de Saint-François, où le dernier court tronçon encore à l'air libre a été busé en 1990. Les employés communaux accèdent à l'ancien ruau désormais connecté au réseau d'eaux pluviales par des regards.

La carte de la Grande route de Paris à Tours (AN, F¹⁴ 8506, f° 6) du XVIII^e siècle, montre, en couleurs, le ruau de l'Archevêque.



Fig. 16 : On voit qu'un bras, venant de la porte Saint-Éloi, constituait un émissaire de la Dolve, dont les eaux, après avoir coulé le long du rempart de l'est vers l'ouest, rejoignaient le ruau de l'Archevêque immédiatement au nord de l'abbaye de Beaumont.



Fig. 17 : Travaux d'assèchement, photo prise entre 1933 et 1939 (cliché Archives munic. de Tours).

Bien que largement recouvert par une voûte de briques, commencée en 1880, le ruau était, en 1940, encore visible en un point de la rue de La Fuye. Le busage de certains tronçons encore à l'air libre et servant d'égouts fut exigé par les habitants, par l'intermédiaire du journal local d'avril 1941 : «Où en est la mise sous canalisation du ruisseau de l'Archevêque ? Qu'attend-on pour reprendre cette œuvre d'assainissement ? Devrons-nous supporter encore les moustiques vrombissant au-dessus des détritux accrochés aux rives de cet

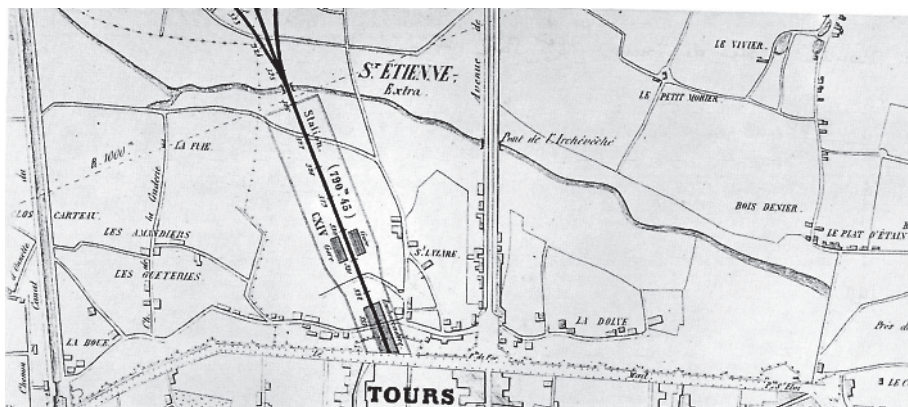


Fig. 18 : Sur ce plan, le sud est en haut. On voit deux bras, se réunissant au niveau du quartier La Fuye, le bras principal passant sous le canal reliant la Loire au Cher. Ensuite, passant sous la voie de chemin de fer puis sous l'avenue de Grammont, qui l'enjambe par le pont de l'Archevêché, le ruisseau, obliquant vers le nord-ouest, s'élargit à partir de Boisdenier et disparaît sous les prés de la Charité.

écœurant ruisseau ? Les riverains forcés du quartier de La Fuye attendent avec impatience de revoir les terrassiers dans la partie est de la rue de La Tour d'Auvergne». En septembre 1953, à la suite de pluies diluviennes, le ruisseau est sorti de son tunnel, inondant les caves des rues de La Tour-d'Auvergne, de La Fuye et de Jolivet. Sa canalisation n'a été terminée ici qu'en 1960, et les parties les plus anciennes, en mauvais état, ont été refaites à plusieurs reprises.

Le ruau avait-il deux bras, l'un au nord et l'autre au sud ? Sur une carte de 1909, le cours d'eau montre deux branches se rejoignant peu avant de couper la rue de La Fuye. Puis le ruau longe le côté sud de la rue Moreau-Mégy, passe sous la rue de Paris et les voies, au sud de la passerelle Fournier.

Le bras nord serait passé par Saint-Pierre-des-Corps, puis, après le franchissement du canal et le pont Saint-Lazare, aurait traversé l'actuelle place du Chardonnet, puis sous le pont Saint-Venant, passant par Puy Barrault, au nord de Saint-Éloi, où il s'élargissait pour constituer une vaste zone marécageuse, avant de rejoindre le bras sud. Le bras sud aurait été enjambé par le pont du Sanitas, serait passé près de l'actuelle école Michelet, aurait traversé le jardin des Prébendes, puis longé par le nord l'abbaye de Beaumont (rue du Plat-d'Étain), et aurait rejoint le ruau Sainte-Anne au niveau du stade Tonnellé.

Le Filet

C'est un bras ou boire de la dépression latérale du Cher, né près du prieuré et de l'église de Dierre et qui se jette dans le Cher au sommet de la courbe, face à l'île du Perron, après un parcours de 20 km. Le Faux Filet est un petit bras du Filet.

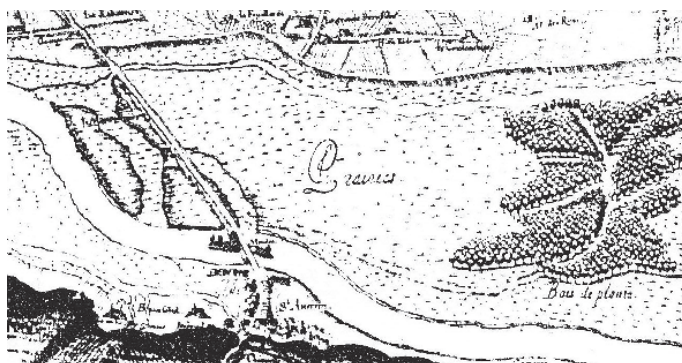


Fig. 19 : le Filet, d'après R. Siette, 1619.

La boire du Bois de Plante

C'est un affluent nord du Filet, qui prend sa source près de Rochepinard (pied de l'éperon de Montlouis), au sud de La Bonne Dame puis, après être passé sous la levée par la bonde de la Bretèche, se jette dans le Cher près de Rochepinard. Son affluent la boire Huau coulait à l'emplacement de la mairie de Saint-Pierre-des-Corps (construite en 1912).

La boire du Bois de Plante, large de 20 m en amont, de 50 m face à la ferme de La Brosse, était longue de 2 km. Elle passait à La Grande Planche, gué qui permettait de la franchir, en limite de Saint-Pierre-des-Corps et de La Ville-aux-Dames, et au Bois-Rideau. Au milieu du XIX^e siècle, il existait aux Petites Vallées un autre gué sur cette boire, utilisé par les charrettes de foin, car le sol rocheux se trouvait à faible profondeur, 30 à 40 cm seulement en été. Près du gué, une anse servait de petit port aux bateaux de pêche. La boire du Bois de Plante était en effet un ruisseau très poissonneux et, à l'aide

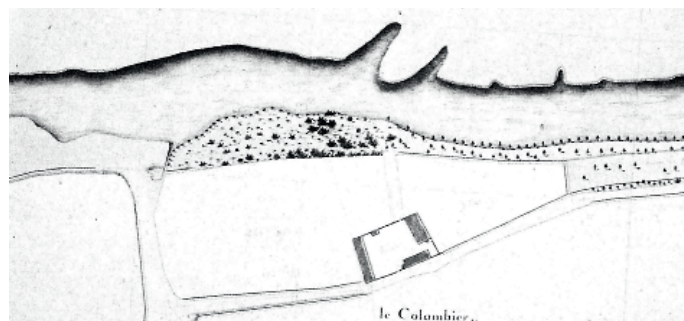
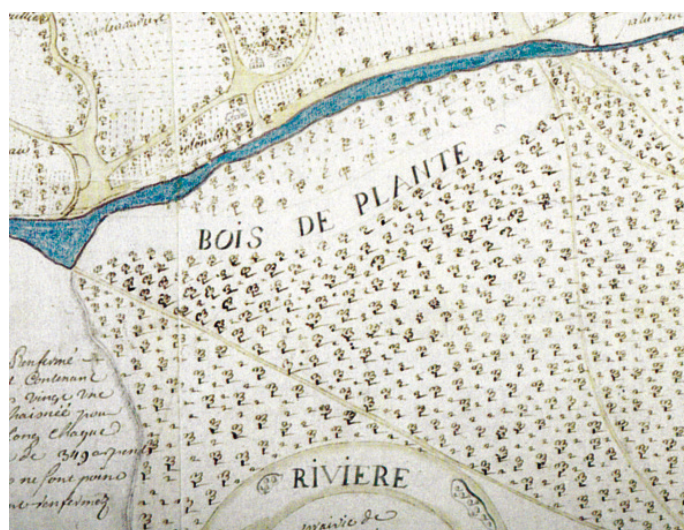


Fig. 20 et 21 (en haut et au centre) : Plan Archives dpt I.-et-L. G 199 et G 202.
 Fig. 22 (en bas) : La boire du Bois de Plante à Saint-Pierre-des-Corps (cadastre de 1811).



d'éperviers, de nasses et de tambours, les riverains fournissaient les hôtels de Tours en anguilles, carpes miroirs et brochets. Les chasseurs y trouvaient faisans, canards et poules d'eau. On pouvait également y rencontrer des loutres, des belettes, des lézards verts, des serpents et de nombreuses grenouilles. Une petite île se trouvait face à Bois-Rideau. Là, une bonde avec vanne permettait d'alimenter le Filet, relié à la boire par un fossé.

Cette boire rassemblait les ruisseaux arrivés de l'est et des eaux d'infiltration de la Loire, venues de Conneuil. Elle a été vendue à la Révolution, et plus tard scindée en petites parcelles.

Le ruau Sainte-Anne

Ce cours d'eau, cité au XII^e siècle (*rualium Santæ Annæ*), reliait la Loire au Cher. Louis XI l'a fait désensabler pour faciliter la navigation entre les deux cours d'eau. Ces améliorations ont permis aux bateliers d'arriver plus aisément au port de la Coherie avec leurs chargements de blé, de foin, de vin, de bois ou de pierres de taille. Mais souvent, l'été, le ruau avait si peu d'eau qu'il fallait débarquer à La Saulaie Ronde, lieudit disparu en aval de Saint-Avertin, et charroyer à travers la varenne. L'aménagement avait également pour but de mieux protéger la ville des inondations. La partie sud de son cours était superposée à une faille. Il recevait le ruau de l'Archevêque et ses affluents. L'archéologue Pierre-Louis Fréon a, en 1944, suggéré qu'à l'époque romaine le Cher se déversait dans la Loire, mais qu'au Moyen Âge, l'étiage de la Loire s'étant exhaussé, le courant s'était inversé et coulait vers le Cher. La carte C 268 des archives d'Indre-et-Loire porte bien une flèche indiquant le sens du courant vers le sud et le Cher.

Le ruau était large de 90 m au niveau du pont Sainte-Anne, 35 à 40 m pour le reste de son cours. Après la démolition du pont Sainte-Anne en 1776 et celle de la levée qui longeait les domaines du prieuré Sainte-Anne, la ville, qui craignait un comblement du ruisseau, affirma ses droits sur le terrain le bordant, en rappelant qu'en 1595 la municipalité avait racheté à François Jacquet les terrains que celui-ci possédait « sur le ruau » (comprendre : au bord du ruisseau), terres, grange et maison, afin d'y établir une contrescarpe. Mais, malgré l'opposition de la municipalité, l'intendant Du Cluzel donna l'ordre à l'ingénieur De Limay de prolonger vers l'est le quai qui bordait la Loire devant

Tours, et donc de fermer le débouché du ruau dans la Loire, ce qui fut réalisé de 1774 à 1777.

Dès le début de la construction, la levée de la Loire empêcha l'évacuation des eaux des boires et des eaux pluviales vers la Loire, les renvoyant vers le ruau Sainte-Anne et vers les zones basses de la ville, en particulier au pied de l'abbaye de Beaumont. Les travaux continuèrent pourtant, et l'ingénieur aménagea des bondes situées sous la levée, afin qu'une partie de l'eau de la Loire en crue puisse passer. La batellerie, qui s'était développée aux XV^e et XVI^e siècles, mais qui avait bien ralenti ensuite pour cause d'ensablement, de bas niveau l'été, de crues ou de gel, cessa totalement, et les riverains, composés de nombreux marins, se retrouvèrent au chômage. Aussi, dès le départ de Du Cluzel, en 1783, la municipalité demanda-t-elle la réouverture de ce canal,



Fig. 23 : Le ruau Sainte-Anne, d'après Vernoullet (1553).

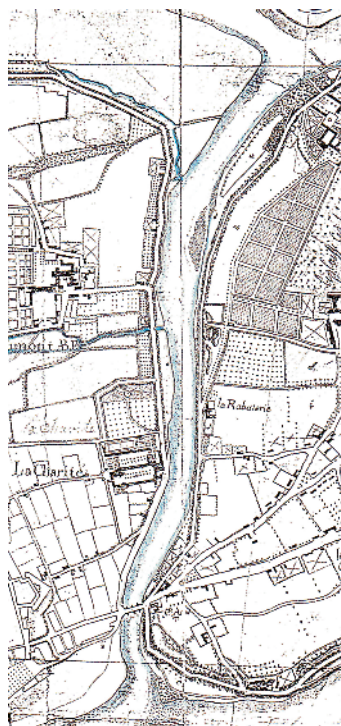


Fig. 24 : Plan ADIL (1770).

d'autant plus que le nouvel intendant y était favorable. Un ingénieur proposa de construire une écluse à chacune des extrémités du ruau, pour le transformer en gare fluviale, un autre, en 1788, suggéra d'y installer un moulin à farine, mais faute d'argent puis, pour cause de Révolution, rien ne fut réalisé.

En 1813, un barrage fut construit pour empêcher les eaux du Cher de se répandre dans le ruau. Cette même année, la municipalité concéda à l'hospice général le tronçon du ruau le plus proche de celui-ci : il servit alors d'égout et devient très vite « un marécage pestilentiel ». Les travaux d'assainissement de l'hospice commencèrent en 1837 : celui-ci fut le maître d'œuvre, mais c'est la ville qui assura le financement. Le ruau Sainte-Anne ne fut asséché qu'en 1843, lors de l'aménagement du Jardin Botanique, qui d'ailleurs a conservé quelques vestiges du ruisseau pour alimenter ses plans d'eau. Mais en 1846, soit neuf ans après le début des travaux, ceux-ci n'étaient toujours pas terminés.

Au sud de l'hôpital a été créé un potager, dit « Jardin des Fous » car cultivé par les malades mentaux de l'hôpital. Un boulevard a été aménagé sur le reste du ruisseau, jusqu'au Cher, la partie nord ayant été donnée plus tard à la ville par l'hospice, entre la rue de l'Hospitalité et la barrière Sainte-Anne. Le ruau s'ouvrait sur la Loire en un petit estuaire, encore marqué dans la topographie de la ville : l'élargissement commençait au niveau des serres actuelles du Botanique, la rive côté La Riche est rappelée par le boulevard Tonnellé et la rue du Docteur-Chaumier, la rive du côté de Tours par les rues Desmoulins et du 501^e.

À l'ouest, la paroisse de Saint-Genouph était traversée par la boire Gollesche (près de Marçay), les Boires (près de Nouie), la boire de l'Île (ou Bec de l'Île au XVIII^e siècle), comblée, la boire Sarrazine en limite de Berthenay, et par un petit fossé d'écoulement dit le Baradoux. À l'extrême ouest de la varenne, « l'île de Berthenay » (regroupant dans cette appellation locale La Riche, Saint-Genouph et Berthenay) était parcourue de nombreux ruisseaux : Futembre, Tripière (comblée lors du remembrement), boire à l'Aulne, boire aux Bœufs, ruau du Grandier (franchi par une arche), les Ruaux... alimentant le fossé Sainte-Anne, qui débouchait dans la Loire, au Bec-du-Cher, point le plus bas de l'île (40 m) par une vanne. Ce ruisseau a en grande partie disparu lors de la construction de la ligne de chemin de fer. Les Fosses Bayard, le Vivier, la Fond, le ruau Égaré qui rejoignait la Loire près de Portauville, montrent également combien ce territoire était humide.

Nous nous proposons d'étudier plus tard, dans une seconde partie, l'occupation antique et médiévale de cette varenne : répulsive en apparence, ses vastes prés, sa proximité avec la ville de Tours, ses sols faciles à travailler ont très tôt attiré les convoitises, en particulier celles des moines de Saint-Martin et de Marmoutier, souvent en rivalité avec les chanoines de la cathédrale, chacun cherchant à y faire engraisser ses vastes troupeaux ou à exploiter au mieux les zones laissées en bois. Ils ont créé dans cette varenne des chemins enjambant les ruisseaux par des ponts, construit des métairies, après avoir fait défricher une partie des bois, et tenté de limiter les crues du Cher. L'apogée de l'action des hommes sur la varenne sera atteinte lorsque le maire de Tours, Jean Royer, détournera et endiguera la rivière pour mettre toute la partie sud de la varenne hors d'eau et y faire construire des milliers de logements.

PLANS ET CARTES UTILES

Balthazar Arnoullet, «La ville de Tours», incluse dans un atlas de villes, 1553 (BnF, G 1395). Copiée par Munster en 1560, par d'Ogerolles en 1564, par Belleforest en 1575..., et finalement rééditée par l'imprimeur tourangeau Clarey-Martineau en 1941 !

René Siette, «Carte particulière de Tours, avecq le paysage mis en relief», 1619, fonds ancien de la Bib. munic. Tours, CPa 208). Deux reproductions simplifiées ont été éditées sous le nom de «Carte particulière de Tours» (BnF, Va 407) et «Plan de la ville de Tours et de ses environs» (Arsenal, Estampes, 952, f° 49).

Premier levé géométral de la ville de Tours, Tonon de Rochefou, v. 1670 (Bib. munic. Tours, ms. 1200, n° 21).

Les varennes de Tours, v. 1700.

Plan de la route Tours-Port-de-Piles au 1/4 200^e, 1747, par Vallé.

Atlas de Trudaine (v. 1743-1747), route de Paris à Tours par Blois : I^{re} version, par Bayeux, complétée en 1752 (Archives nat., F 14, 88505/265) ; 2^e version : Route d'Espagne par Tours, (Archives nat., F 14, 8508/267).

Plan de Tours d'Estienne Fouquet, 1751.

Carte des environs de Tours, vers 1757-1760 (ADIL, C 265).

Carte de Cassini, n° 65, Tours, 1766.

Carte de Tours et de ses environs, par T. Berter, extrait de la carte du duché de Choiseul d'Amboise, 1770 (Archives munic. Amboise, II, 1417).

Cadastre «napoléonien» de La Riche, Saint-Genouph, Berthenay, Saint-Pierre-des-Corps, La Ville-aux-Dames.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (2000). La Riche et le ruau Sainte-Anne, *Le Magazine de la Touraine*, hors-série.
- BABONAUX (Y.) (1970). *Le lit de la Loire, étude d'hydrodynamique fluviale*, Paris.
- CARCAUD (N.), GARCIN (M.) et BURNOUF (J.) (2007). L'interfluve entre Loire et Cher, petite échelle et longue durée, in *Tours antique et médiéval*, suppl. à la Revue archéo. du Centre de la France, n° 30, p. 393-396.
- CHAUVIGNÉ (A.) (1901). Le plan de Tours d'Estienne Fouquet en 1751, *Bull. de géog. historique et descriptive du Comité des travaux historiques*, p. 213-216 et ill.
- CHAUVIGNÉ (A.) (1909). Topographie de la plaine de Cæsarodunum, *Bull. de géog. historique et descriptive du Comité des tx historiques*, p. 37-47.
- CHEVALIER (C.) et CHARLOT (C.) (1858). *Études sur la Touraine. Hydrographie, géologie, agronomie, statistiques*, Tours.
- COUDERC (J.-M.) (1990). Rencontre avec les ruisseaux de la ville, in *La Touraine insolite*, t. II, éd. CLD, p. 72-76.
- DION (R.) (1934). *Le Val de Loire. Étude de géographie régionale*, Tours (dont carte au 1/5000^e des varennes de Saint-Pierre à Saint-Genouph, Bib. Nat., Estampes, arrondissement de Tours, Va 71). Réédité en 1978 par Laffitte Reprints.
- DION (R.) (1961). *Histoire des levées de la Loire*, Paris.
- DUBANT (D.) (1988). *Étude archéologique des fossés défensifs de la ville de Tours (secteur de la Cité), IV^e-XV^e siècles*, mémoire de maîtrise, Tours.
- DUBANT (D.) (1989). *Inventaire des documents cartographiques de la varenne de Tours, des origines au cadastre napoléonien*, DEA, univ. de Tours, 62 p., 19 cartes, de 1553 à 1839.
- DUBANT (D.) (1993). *Le site de Tours, du 1^{er} au milieu du XIX^e siècle. De l'adoption à l'astreinte, étude historique*, thèse, Tours, 3 vol.
- DUBANT (D.) (2005). L'évolution des rapports entre l'autorité municipale et le fleuve à Tours, du Moyen Âge au XVIII^e siècle, *BSAT*, p. 165-184.
- DUMAS (F.) (1893). Le comblement du ruau Sainte-Anne, *BSAT*, p. 210.
- GRANDMAISON (C. de) (1856). Aperçus historiques sur les travaux destinés à défendre Tours contre les inondations de la Loire et du Cher (1755), *Mémoires SAT*, p. 82-90.
- HAMON (M.), OYER (J.-L.) et TRANTOUL (J.-Y.) (2007). Le ruau Sainte-Anne, frontière naturelle entre La Riche et Tours, *Bull. municipal La Riche*, n° 93, mai 2007.

- MACAIRE (J.-J.), GAY-OVEJERO (I.) et SEIGNE (J.) (2007). Tours est-elle construite sur une montille ?, *Bull. promotion de la culture scient., technique et industrielle en région Centre*, hiver 2007, p. 4-5.
- MARLET (O.) (2000). *Les paléochenaux dans la plaine alluviale de Tours, du Tardiglaciaire à aujourd'hui. Intégration des données archéologiques*, mémoire de maîtrise, Tours.
- NOIZET (H.), CARCAUD (N.) et GARCIN (S.) (2004). La plaine alluviale de la Loire à Tours au début du XVII^e siècle, in *Fleuves et marais...*, colloque à Aix-en-Provence en 2002, Comité des Tx hist. et scient., coll. Archéologie et histoire de l'art, vol. 19, Paris, p. 11-12.
- NOIZET (H.) (2005). Une histoire géo-archéologique du rapport à la Loire : le cas de la boire de Saint-Venant à Tours, Actes colloque *Temps et espace de l'homme en société*, à Antibes en 2004, éd. Berger, Antibes, p. 451-461.
- OURY (G.-M.) (1976). *Tours en 1625, d'après les planches gravées de C.-J. Visscher*, éd. CLD, Chambray-lès-Tours.
- SCHWEITZ (D.) (2001), *Histoire des identités de pays en Touraine (XVI^e-XX^e siècle)*, éd. L'Harmattan, p. 49-59.